



## ALBE INFO 2020



## Le Mot du Maire

Cher amis d'Albé,

L'année 2020 touche à sa fin, avec des changements que ne soupçonnions pas au mois de janvier.

Notre vie quotidienne est dictée par l'évolution de ce virus, et nos habitudes ont été bouleversées, plus d'embrassades, de poignées de mains, toutes ces petites attentions qui font notre quotidien. Nous nous sommes retrouvés masqués et confinés. Heureusement, nous avons pu compter sur la solidarité et le bénévolat de nos couturières. L'entraide, une valeur sûre à Albé, peu importe les circonstances !

Presque toutes les manifestations ont été annulées, le 30e anniversaire d'Albé en Habit de Lumière tant attendu, la marche d'automne, le spectacle de la troupe les Caf'Thés etc. Toutes ses belles fêtes qui font la renommée de notre beau village n'ont pas eu lieu, et nous avons tous été très peïnés.

Le repas de Noël de nos aïnés a été annulé aussi malheureusement.

Mais, avec l'ensemble du conseil municipal, nous avons décidé de confectionner des paniers gourmands avec le vin de nos viticulteurs et de bons produits locaux. Nous avons été ravis d'apporter à chacun leur panier surprise en jouant les Père Noël avant l'heure !

Comme vous le savez, le bail du Belambra a été racheté par Sarah Tours. Si vous vous promenez du côté d'Albéville, vous verrez le futur hôtel Parc et SPA « *Les Cigognes* » en plein travaux. L'objectif des dirigeants, si la situation sanitaire le permet, est d'ouvrir pour le mois de mars 2021.



Yvette, après de nombreuses années de bons et loyaux services pour notre commune, fait valoir ses droits à la retraite, retraite bien méritée. Nous la remercions pour sa disponibilité et son engagement et lui souhaitons le meilleur à venir !

Notre secrétaire de mairie Nicole, qui connaît Albé comme sa poche ainsi que les méandres de l'administration, va partir cette année en disponibilité avant de pouvoir profiter de sa retraite fin 2022. Après vingt-neuf années de bons et loyaux services nous la regretterons mais lui souhaitons de profiter au maximum de sa disponibilité. Cependant, nous n'avons pas de souci à nous faire, la relève est assurée par Isabelle Herrbach, qui est formée depuis mars 2020 par Nicole.

Recevez mes meilleurs vœux pour 2021,

*Marie-Line Ducordeaux*  
Maire d'Albé

## D'UNE MANDATURE A L'AUTRE

En cette période de crise sanitaire, l'ancienne équipe a du jouer les prolongations, malgré l'élection du nouveau conseil qui n'a nécessité qu'un seul tour de scrutin. Il a fallu, pendant plusieurs mois, travailler ensemble. Dominique HERRMANN et son conseil municipal a brillamment passé le relais en juillet à la nouvelle équipe, à majorité féminine !

Carole JAQUOT, Rémy KLEIN, Christine SENFT, Cathy KLEIN, Fabien DOLLÉ, Marie-Line DUCORDEAUX, Mathieu BOUDOURIC, David BAUER, Marie-Laure MATT, Julie N'GUEFACK, Émilie BERTRAND-MELTZ



*L'ensemble du Conseil Municipal  
ainsi que le personnel communal vous souhaitent  
de très belles fêtes de fin d'année !*

## L'ETAT-CIVIL 2020

### Naissances 2020 :

18/05/2020 : Elya PHILIPPE de Arnaud PHILIPPE et de Noémie SCHREIBER

19/06/2020 : Noah PETER de Sylvain PETER et de Fanny DAVID

15/10/2020 : Éléa BERTRAND-MELTZ de Thomas BERTRAND-MELTZ et d'Emilie CHRISTOPHE

### Mariage 2020 :

18/07/2020 : Sandra HOLSTEIN et David LEDERMANN

### Les décès 2020 :

Personnes domiciliées à Albé :

27/02/2020 : Suzanne BAUER-JULIEN

25/05/2020 : Germain SENFT

24/06/2020 : Marie, Thérèse MARTAN-HILBERER

10/07/2020 : Maxime KLEIN

09/08/2020 : Christiane SCHWAB-KOEHLING

### **Personnes originaires d'Albé dont nous avons eu connaissance en mairie d'Albé :**

01/04/2020 : Marie Joséphine ALLHEILY née en 1932

28/04/2020 : Marie Mathilde MATT-KIEFFER née en 1929

15/10/2020 : Alice KLEIN-HAAS née en 1926

15//12/2020 : Flora ULRICH-BUSCH née 1935

### Les anniversaires de janvier et février 2021 :

Janvier : 96 ans : CONREAUX Gabrielle  
88 ans : GOMMENGINGER Fernand

Février : 92 ans : SONNTAG Cécile  
90 ans : ULRICH Marie Rose  
85 ans : ADRIAN Martin  
83 ans : SENFT Alice  
83 ans : VETTER Cécile

82 ans : COLLIN Marthe  
VONDERSCHER Marthe

## AUTRES INFORMATIONS DE LA MAIRIE

### MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du **23 décembre 2020 au 04 janvier 2021**.

Pour toute urgence vous pouvez joindre :

Le maire, Marie-Line DUCORDEAUX 03.88.57.09.29.

Le premier adjoint, Fabien DOLLE : 03.88.85.62.23

La deuxième adjointe, Christine SENFT : 03.88.57.39.86

Le troisième adjoint, David BAUER : 03.90.57.51.10.

**Délibérations : Vous trouverez les délibérations intégrales de 2020 sur le site de la commune [www.albe.fr](http://www.albe.fr) rubrique « vie municipale » et « communication ».**

## Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

**Le recensement est obligatoire.**

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

**Où et quand se faire recenser :**

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.
- Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

**Pièces à fournir**

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom, prénom, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

## RECENSEMENT INSEE 2021

Compte tenu de la situation sanitaire, l'INSEE a décidé de décaler le recensement de la population d'Albé prévu en 2021 à 2022.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'ai 16 ans, je me suis fait recenser.  
Et toi ?

www.defense.gouv.fr  
"Jeunes et défense, JAPD"

**Le Parcours de Citoyenneté :**

- ▶ Enseignement de Défense en classe de 3<sup>ème</sup>
- ▶ Recensement à 16 ans à la mairie du domicile
- ▶ Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

SGA  
Service de Gestion des Armées



## La Direction Régionale des finances publiques offre de nouveaux services aux habitants de la communauté de communes de la VALLÉE de VILLÉ

Vous avez une question en matière d'impôts ? Jusqu'à récemment, seul le service de SELESTAT était compétent pour renseigner les habitants de la commune. Concernant les produits locaux (ex : factures d'eau, d'assainissement, d'ordure ménagères, hôpitaux publics), vous pouvez payer par internet, par prélèvement ou auprès de la trésorerie de VILLÉ.

Désormais, pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer à SELESTAT, un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, est d'ores et déjà organisé à l'Espace France Service (EFS) de La Poste, le mercredi après-midi, tous les 15 jours (semaines impaires) de 14h à 16h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous soit directement sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou auprès de l'accueil de l'EFS jusqu'au vendredi qui précède le mercredi de permanence (ex : 13 novembre 2020 pour la permanence du 18 novembre). Avant le rendez-vous, vous recevrez un appel du service des finances publiques de SELESTAT pour préciser votre demande, les pièces justificatives à apporter et confirmer si nécessaire votre rendez-vous.

Par ailleurs, vous pouvez payer vos impôts, vos factures communales et hospitalières en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire quel que soit le montant, auprès d'un buraliste affilié à la Française des jeux (Tabac-Cadeaux DOCHLER 3, place du Général de Gaulle à VILLÉ).



### PROCHAINES BATTUES

SAMEDI	26	DECEMBRE	2020
MERCREDI	30	DECEMBRE	2020
VENDREDI	8	JANVIER	2021
SAMEDI	30	JANVIER	2021

### EQUIVALLÉES

Le temps est bientôt venu de tourner la page de cette année si particulière.

Nous y avons vécu comme tout le monde des hauts et des bas.

Malgré cela, nous avons pu organiser avec Pégase notre fête annuelle, nos portes ouvertes et le concours western qui ont tous rencontré un franc succès.

Avec l'équipe d'Ani Mes Sens ce sont les séjours d'été qui ont pu, malgré quelques restrictions sanitaires avoir lieu.

Nous renouvèlerons ces événements en 2021 et plus si possible.

J'en profite pour remercier toute l'équipe pour avoir tenu le cap et grâce auxquels nous aurons retenu les mots solidarité et entraide.

Toute l'équipe d'Equivallée, de Pégase et d'Ani Mes Sens vous souhaite une bonne année 2021 !

### LE CLUB DE L'ERLENBACH

Que dire de l'année 2020 ?

Elle restera très certainement gravée dans nos mémoires longtemps. C'était l'année du covid 19 avec toutes ses privations, ses interdits, sa solitude pour beaucoup d'entre nous, mais toujours, au fin fond de chacun, une lueur d'espoir, une lumière qui tantôt brille, tantôt vacille, parfois s'éteint mais bien vite se rallume.

Nous avons tout de même pu organiser le barbecue au mois d'août au club house. Tous étaient présents, et heureux de se retrouver surtout que certains n'avaient plus quittés leur domicile depuis le mois de mars.

Nous avons eu la douleur de perdre Suzanne Julien qui nous a quittés subitement le 29 février. Elle était un membre fidèle du club depuis sa création. Sa place au scrabble est vide. Qui viendra la combler ? Nous sommes 16 membres, il faudrait du renfort pour faire perdurer le club.

L'appel est lancé.

Nous espérons que cette nouvelle année nous permettra de nous retrouver tous pour partager des moments de joie et de bonheur. Nous aurons certainement beaucoup de choses à raconter.

Nous vous souhaitons, de tout cœur, une très bonne et heureuse année et surtout une bonne santé pour vous et tous ceux que vous aimez.



### [L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG](#)

Que dire de cette année 2020, si ce n'est que cette crise sanitaire a modifié beaucoup de choses dans notre vie quotidienne.

C'est aussi le cas lors des collectes de sang, le protocole sanitaire est strict, mais bien respecté. Cela peut engendrer des temps d'attente un peu plus longs, mais sauver des vies vaut bien quelques minutes.

A Albé, le nombre de dons lors des 3 collectes 2020 a baissé : 138 dons au total (147 en 2019, 156 en 2018)

Est-ce la peur de venir aux collectes à cause du virus ?

Nous espérons retrouver un niveau de dons comme en 2017, 175 dons pour les 3 collectes.

Cette baisse est générale, les collectes régulièrement faites dans les entreprises et les universités n'ont pas eu lieu à cause du confinement.

De ce fait les stocks de produits sanguins sont en flux tendus, l'EFS lance régulièrement des appels aux dons pour satisfaire les besoins qui sont de 10 000/jour en France. La situation est inédite, les malades ont besoin de vous.

En 2021, les collectes auront lieu le 02 mars, le 06 juillet et le 26 octobre.

Il n'y a pas eu de vente de chocolats de Pâques, ni de marche gourmande, nous espérons pouvoir renouer avec ces traditions en 2021.

La traditionnelle Assemblée Générale se tiendra en comité restreint.

Passez de belles fêtes de Noël et de nouvel an, portez-vous bien, prenez soin de vous et de vos proches.

### [AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS](#)

Encore une année de passée, sauf que celle-ci fut un peu différente des autres pour la raison que tout le monde connaît.

Notre association a été impactée comme toutes les autres avec l'annulation de fêtes où nous mettions en place notre buvette verte. Nous avons également programmé une sortie « visite de brasserie » en Allemagne en mai, visite qui a dû être annulée, mais pour cette dernière ce n'est que partie remise.

Nous avons quand même pu monter notre buvette à deux reprises chez deux viticulteurs du cru qui ont pu égayer la vie du village en cette triste année.

La marche gourmande n'ayant elle non plus pu avoir lieu, ce fut encore une occasion ratée de faire vivre et connaître Albé. Espérons que 2021 voit revenir les marcheurs gourmands sur nos coteaux.

Un dernier mot pour remercier Dominique Hermann qui, après de nombreuses années de

bénévolat au sein des sapeurs-pompiers et de l'amicale, dont il fut le chef, et qu'il présida jusqu'à son élection en tant que maire du village, a décidé de prendre sa retraite associative.

Que 2021 soit source de bonheur pour tous les habitants du village.

## LES CAF'THES

L'année dernière je vous disais que ce n'était pas grave si vous ne pouviez pas avoir de place, puisque je ne jouais pas. Finalement il n'y a eu que de rares élus qui ont pu savourer les knacks et la salade de pommes de terre. Cette année se résume en une seule phrase : La douche froide du public a éteint les feux de la rampe...

Voilà, que dire de plus. Euh...pffff...Notre présidente m'a appelé pour me dire : « Tu veux bien écrire un truc, moi je n'ai pas d'idée ! »... Ecrire quelque chose sur ce qui ne s'est pas passé, ça devrait être vite fait.

Chercher l'inspiration....

Tout d'abord se servir un verre de Sonnenbach, liquide amniotique de la poésie. Se promettre de consommer avec modération afin de ne pas vivre au crédit de son débit. Porter son regard au loin, aujourd'hui c'est dans la brume, grasse matinée du soleil. Quelques arbres retardataires jettent l'or de leurs feuilles par les fenêtres de l'automne.

Je m'approche de la porte afin d'observer une mouche qui se débat depuis des heures derrière le carreau pour rejoindre le ciel. Je m'exclame : « Ausweis bitte ! ». Pas de réaction, elle n'a jamais dû regarder la trilogie de la Septième Compagnie. Je renchéris : « Papier s'il vous plaît ». Elle secoue sa tête de gauche à droite. Visiblement elle n'a pas d'attestation de sortie. Elle m'explique qu'elle est née il y a peu, que les magasins d'électroménager-hifi-télé ont les rideaux baissés, de fait elle n'est pas au courant de l'actualité. Je lui rétorque que c'est mieux ainsi, car les journalistes sont comme les fleuves, ils ne vérifient pas leurs sources. Je lui propose de prendre place, et lui explique ce qu'est un confinement. Je me ressers d'abord un verre de Sonnenbach et lui offre un plat de choix, une couche de bébé bien pleine.

Je précise que plusieurs manières s'offrent à nous pour vivre un confinement. J'en développe deux, mais sans les expédier sur le cloud du savoir des ignorants.

La première. Regarder les informations à travers la boîte à conneries, zapette à la main. Le gouvernement demande aux gens de s'enterrer chez eux, et cela sans envoyer de faire-part. On voudrait nous faire croire que la gaieté n'est qu'un interlude. Les politiciens se perdent en explications et radotent sans cesse. On nous prend pour des amnésiques. A force, on se retrouve les bras ballant sur une chaise. Assommés. Le regard dans le vide. On redoute que l'avenir soit moins supportable que l'instant présent tout en étant occupés à regretter le passé. On espère que ça va aller. L'espérance n'est rien d'autre qu'une insulte à l'instant présent.

La deuxième, on ne fait rien. Ou du moins on se désinforme. Finalement on nous offre le temps de s'ennuyer. S'ennuyer c'est entendre passer le temps. Et on a beau tuer le temps, il ressuscite toujours. On a mis des galets dans le sablier. On est restreints, mais libres de ne pas se faire contrôler. Si l'on sort côté cour, il faut compléter, dater, horodater même et signer. Mais si l'on sort côté jardin, alors s'offre à nous une vie que l'on ne soupçonnait pas ou peu. On « pause » enfin son regard, là, à nos pieds. J'espère que bon nombre d'entre vous ont observé. Notamment la nature et ses animaux qui, intrigués par notre inactivité sont venus voir si nous les humains, nous étions enfin partis. Mais nous sommes là. Apeurés, craintifs, dubitatifs, mais là.



N'ayez crainte, nous vivons la plus belle des périodes de l'Homme. Nous sommes constamment dans le progrès. Le progrès c'est éliminer les loups et se faire pourrir des nuits par un voisin qui séquestre son cousin (du loup...). Le progrès c'est l'apéro skype. Le progrès c'est les parcs citadins, on a même réussi à mettre l'herbe en cage. Le progrès consiste à régler les problèmes créés par les nouvelles solutions. Finalement, je crois au progrès et à l'évolution de l'Homme vers son autodestruction.

Pour parler des Caf'thés, on ne sait pas si on jouera en 2021, on attend, on observe, on écrit, on mange des knacks, on reprend un verre de Sonnenbach. Pour le moment Manu autorise Noël et Nouvel An ; le bonheur des enfants et le malheur des assureurs.

Soyez heureux, ouvrez la cage aux oiseaux, ouvrez l'enclos des chiens, ouvrez une deuxième bouteille de Sonnenbach, ouvrez votre cœur, ouvrez votre fenêtre et jetez la télé, ouvrez la porte à la mouche, ouvrez vos yeux et souriez.

Alles gueta on a guedi rontsch !!! Decker Schmontz.

Le président-du-vice : David LEDERMANN.



## Biodéchets : une première année très encourageante

La première année complète de collecte des biodéchets sera bientôt bouclée, l'occasion de dresser un premier bilan de cette nouvelle collecte.

Deux bornes sont aujourd'hui en place dans la commune (pour 631 sur l'ensemble du territoire du SMICTOM).

Pour une première année, le succès est incontestable : les Albégeois se sont pleinement approprié ce nouveau geste de tri, bousculant les prévisions initiales. A l'échelle du SMICTOM, ce sont 2900 tonnes qui auront ainsi été récupérées en 2020.



Mais ce n'est qu'une première étape : l'objectif final est de 4000 tonnes collectées par an sur le territoire. Il y a donc matière à progresser un peu, d'autant plus que le bénéfice est double :

- Sur le plan environnemental, il permet de rendre aux terres agricoles d'Alsace cette ressource nourricière indispensable qui, sans ce dispositif, serait incinérée. Les biodéchets sont en effet collectés par la société Agrivalor, qui les méthanise produisant ainsi chaleur, électricité et engrais.
- Individuellement, trier ses biodéchets permet également de réduire considérablement les dépôts dans sa poubelle grise, limitant d'autant la présentation de son bac gris à la collecte.

La collecte des biodéchets vient naturellement en complément du compostage individuel qui reste à privilégier pour ceux ayant la chance de pouvoir en installer un à leur domicile et valoriser ainsi les biodéchets qu'ils produisent pour leur propre bénéfice.

En 2021, continuons donc de trier avec efficacité nos déchets (biodéchets, mais également emballages recyclables, verre et déchets destinés à la déchèterie) et surtout de réduire leur production en évitant le sur emballage, en achetant en vrac, de manière durable ou réutilisable... les alternatives sont toujours plus nombreuses. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à limiter notre impact environnemental.

## Comment se réapprovisionner en sacs kraft ?

Pour vous réapprovisionner en sacs kraft, indispensables au geste de tri des biodéchets, rendez-vous au SMICTOM, dans votre mairie ou à dans la déchèterie proche de chez vous durant les permanences organisées régulièrement suivant le calendrier suivant :

[www.smictom-alsacecentrale.fr/kraft](http://www.smictom-alsacecentrale.fr/kraft)

## Suivez vos levées de bac gris

Avez-vous déjà créé  **votre compte SMICTOM ?**

Suivant votre profil, il vous permet notamment de :

- suivre vos levées de bac ;
- vos passages en déchèterie ;
- faire vos démarches ;
- payer vos factures...

Si ce n'est pas encore fait,  **créez-le rapidement dès aujourd'hui !** Rendez-vous pour cela sur le site internet du SMICTOM : [www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte](http://www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte) (carte OPTIMO nécessaire).

## L'U.S. Albé

Pour la saison 2020/2021, l'U.S. Albé a décidé de mettre le club en « veille ». Mais, en toute honnêteté, ce sera sûrement le cas pour quelques années.

En effet, que l'U.S. Albé manque cruellement de membres depuis quelques années n'est pas une nouveauté. Cependant, au niveau des joueurs, le Club a toujours su trouver l'effectif minimum nécessaire ces dernières années, que ce soit à l'arrêt de l'A.S. Villé, qui nous a permis d'enregistrer quatre arrivées, ou encore plus récemment grâce aux retours de quelques anciens venus renforcer l'équipe.

Malgré de bons résultats ces dernières années (deux montées successives ainsi qu'un maintien en D7 l'année dernière), nous avons enregistré huit départs (arrêts, changement de club ou déménagement) et aucun joueur, ni de l'extérieur ni même du village, n'a souhaité intégrer le Club.

Un effectif de douze joueurs n'est pas suffisant pour tenir une saison.

Le comité reste en place avec cinq membres pour la gestion du club house et du terrain, ainsi que son entretien. Dans l'attente que la nouvelle génération prenne un jour la relève ...

Bonnes fêtes de fin d'année malgré les circonstances



## Comité des fêtes

Et voilà que 2020 tire à sa fin.

Ouf devrions nous dire....

C'était une année particulière, une année en demi-teinte.

Au vu de la situation sanitaire galopante et les multiples restrictions, le Comité des Fêtes n'a pas organisé sa traditionnelle promenade gourmande qui faisait la joie des adeptes de cette marche automnale.

Nous espérons que 2021 saura nous réserver de belles surprises et que cette pandémie ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous espèrent en bonne santé et vous souhaitent une merveilleuse année 2021.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
MAIRIE de VILLÉ



## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

### PASSEPORT

**attention**

#### **Prenez de l'avance !**

Le délai d'obtention d'un passeport et d'une carte nationale d'identité, comprend le délai d'instruction du dossier, le délai d'obtention d'un rendez-vous en mairie (variable selon la commune) et le délai de fabrication et d'acheminement par l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés).

**Prenez donc vos précautions et n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande de titre d'identité.**

#### **Préparer votre dossier :**

En vue de simplifier les démarches administratives des usagers et de sécuriser le recueil des informations recueillies, un service en ligne de « pré-demande » est disponible sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

**La pré-demande en ligne ne dispense pas l'utilisateur de se présenter personnellement en mairie pour déposer sa demande, mais elle fait gagner du temps et rend plus sûres les informations renseignées de façon informatique.**



# CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Rendez-vous obligatoire : 03 88 57 11 57



## PIECES A FOURNIR – DOCUMENTS ORIGINAUX

### Première demande ou renouvellement

**LA PRESENCE DU DEMANDEUR MINEUR/MAJEURE EST OBLIGATOIRE AU DEPOT DU DOSSIER**

- Le formulaire** de demande disponible en Mairie. Autrement vous pouvez réaliser une pré-demande sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associés/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>
- 1 photographie (de moins de 6 mois)** parfaitement ressemblante, de format 3,5 x 4,5 cm, de face, tête nue, sur fond clair (blanc interdit), neutre et uni, l'expression du visage doit être neutre et bouche fermée, sans cheveux devant les yeux. La tête doit apparaître nue sans foulard ni serre-tête et autres objets décoratifs. Il est fortement conseillé d'enlever les lunettes. La taille du visage mesurée du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure) doit être entre 32 mm et 36 mm.
- 1 justificatif de votre domicile à vos nom et prénom (de moins de 1 an).**
- Un avis d'imposition, une taxe d'habitation, une déclaration d'impôts sur le revenu
  - Ou une quittance d'assurance pour le logement
  - Ou une facture récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone
- Pour les personnes majeures habitant chez des particuliers (parents, amis), il faut présenter :
- Une déclaration sur l'honneur de l'hébergeant attestant la résidence du demandeur à son domicile **depuis plus de 3 mois + 1 pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant.**

- 1 document officiel avec photo pour justifier de votre identité** (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration, permis de conduire, permis de chasse..)
- Pour un mineur : une pièce officielle avec photo du représentant légal**
- Votre ancienne Carte Nationale d'Identité en cas de renouvellement**

**A rajouter, en cas de perte ou de vol de votre ancienne Carte Nationale d'Identité :**

- 1 déclaration de vol (document à établir dans un commissariat de police ou une gendarmerie)
- Ou**  1 déclaration de perte (document à établir en mairie – formulaire mis à votre disposition)

Et  **Timbres fiscaux de 25 euros** à se procurer sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/> débit de tabac / Centre des Impôts.

### **En fonction de votre situation, d'autres pièces sont à fournir :**

- une copie intégrale de l'acte de naissance** (voir tableau ci-dessous) **datée de moins de 3 mois**

En faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier, par fax, par internet – sauf si vous êtes né(e) à Villé. Pour les personnes nées à l'étranger, au Ministère des Affaires Etrangères, Service Central d'Etat civil, 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9 ou sur le site Internet : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

<b>L'acte de naissance est à fournir pour une première demande, et :</b>	Si aucun ancien titre sécurisé (carte d'identité plastifiée, passeport périmé depuis moins de 5 ans) ne peut être présenté
	Si l'ancien titre sécurisé (carte d'identité plastifiée, passeport) est échu depuis plus de 5 ans)
	Si un changement d'Etat-Civil (mariage, divorce, changement de nom ou de prénom) est intervenu depuis l'établissement de l'ancien titre sécurisé
	En cas de perte ou de vol, si le titre perdu ou volé était périmé depuis plus de 5 ans

- la preuve de la nationalité française** est à faire à chaque fois qu'une copie intégrale de l'acte de naissance est nécessaire (voir tableau ci-dessus) et si l'acte fourni ne permet pas d'établir formellement votre nationalité
- le jugement de divorce** complet et définitif, pour justifier l'usage du nom de votre ex-conjoint ou l'exercice de l'autorité parentale sur le mineur ; en cas de garde alternée : pièces d'identité + justificatifs de domicile des deux parents.
- la décision de mise sous tutelle**



# PASSEPORT BIOMETRIQUE

Rendez-vous **obligatoire** : 03 88 57 11 57



## PIECES A FOURNIR – DOCUMENTS ORIGINAUX

### Première demande ou renouvellement

**LA PRESENCE DU DEMANDEUR MINEUR/MAJEURE EST OBLIGATOIRE AU DEPOT DU DOSSIER (ainsi qu'au retrait du passeport pour les enfants mineurs à partir de 12 ans).**

- Le formulaire** de demande, disponible en Mairie où téléchargeable sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

En vue de simplifier les démarches, vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne à l'adresse suivante : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

- 1 photographie récente (de moins de 6 mois)** parfaitement ressemblante, de format 3,5 x 4,5 cm, de face, tête nue, sur fond clair (blanc interdit), neutre et uni, l'expression du visage doit être neutre et bouche fermée, sans cheveux devant les yeux. La tête doit apparaître nue sans foulard ni serre-tête et autres objets décoratifs. Il est fortement conseillé d'enlever les lunettes. La taille du visage mesurée du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure) doit être entre 32 mm et 36 mm.

- 1 justificatif récent de votre domicile à vos nom et prénom (de moins de 1 an.)**

- Un avis d'imposition, une taxe d'habitation, une déclaration d'impôts sur le revenu
- Ou une quittance d'assurance pour le logement
- Ou une facture récente d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone

Pour les personnes majeures habitant chez des particuliers (parents, amis), il faut présenter :

- Une déclaration sur l'honneur de l'hébergeant attestant la résidence du demandeur à son domicile **depuis plus de 3 mois + 1 pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant.**

- Timbres fiscaux de 86 Euros : pour une personne majeure** (validité de 10 ans)
- Timbres fiscaux de 42 Euros : pour un mineur de 15 ans et plus** (validité de 5 ans)
- Timbres fiscaux de 17 Euros : pour un mineur de moins de 15 ans** (validité de 5 ans)
- à se procurer sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr/> débit de tabac / Centre des Impôts.

- 1 document officiel avec photo pour justifier de votre identité** (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration, permis de conduire, permis de chasse....)

- Pour un mineur : une pièce officielle avec photo du représentant légal**

- Votre ancien passeport en cas de renouvellement**

**A rajouter, en cas de perte ou de vol de votre ancien passeport :**

- 1 déclaration de vol (document à établir dans un commissariat de police ou une gendarmerie)
- Ou  1 déclaration de perte (document à établir en mairie – formulaire mis à votre disposition)

### En fonction de votre situation, d'autres pièces sont à fournir :

- une copie intégrale de l'acte de naissance** (voir tableau ci-dessous) **datée de moins de 3 mois**

En faire la demande à votre mairie de naissance, par courrier, par fax, par internet – sauf si vous êtes né(e) à Villé.

Pour les personnes nées à l'étranger, au Ministère des Affaires Etrangères, Service Central d'Etat civil, 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 9 ou sur le site Internet : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

L'acte de naissance est à fournir pour une première demande, et :	Si aucun ancien titre sécurisé (carte d'identité plastifiée, passeport périmé depuis moins de 5 ans) ne peut être présenté
	Si l'ancien titre sécurisé (carte d'identité plastifiée, passeport) est échu depuis plus de 5 ans)
	Si un changement d'Etat-Civil (mariage, divorce, changement de nom ou de prénom) est intervenu depuis l'établissement de l'ancien titre sécurisé
	En cas de perte ou de vol, si le titre perdu ou volé était périmé depuis plus de 5 ans

- la preuve de la nationalité française** est à faire à chaque fois qu'une copie intégrale de l'acte de naissance est nécessaire (voir tableau ci-dessus) et si l'acte fourni ne permet pas d'établir formellement votre nationalité

- le jugement de divorce** complet et définitif, pour justifier l'usage du nom de votre ex-conjoint ou l'exercice de l'autorité parentale sur le mineur ; en cas de garde alternée : pièces d'identité + justificatifs de domicile des deux parents.